



AVIS D'APPEL A PROJETS

Titre du projet : « Projet d'Agriculture Contractuelle et Transition Ecologique » (PACTE)

Référence de l'appel : PACTE/AAP/Guichet 2/ N° 01/2019

Intitulé : Promotion de l'agriculture contractuelle entre coopératives et acheteurs du secteur privé

Type d'appel à projet : National

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles (MAAH)

Maître d'Ouvrage délégué : Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER)

Pouvoir adjudicateur : Gestionnaire du PACTE

Financement : Agence Française de Développement, Union Européenne, Etat burkinabé

Informations générales :

- a) Le présent appel à projets est ouvert aux ONG et aux bureaux d'études nationaux ou internationaux justifiant d'une expérience dans l'appui aux organisations de producteurs (OP) dans le cadre de projets de développement et dans l'appui aux PME de transformation ou qui peut mobiliser ce type d'expertise avec des consultants ou d'autres partenaires.
- b) L'ensemble des filières agro-sylvo-pastorales sont concernées à l'exception du coton.
- c) Les projets seront élaborés autour d'une relation contractuelle entre acheteur et vendeur(s) (OP) et pourront être mis en œuvre sur l'ensemble du territoire national.
- d) Le montant maximum de la subvention qui peut être accordée par le PACTE est de six cent cinquante-six millions (656 000 000) de Francs CFA.
- e) La durée des projets à proposer est de 36 (trente-six) mois
- f) **La date limite pour la remise des soumissions est le 17 septembre 2019 à 16 heures.**
- g) Les soumissions resteront valides pour une période de 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de leur date de dépôt.

Tout candidat remplissant les conditions ci-dessus citées au point « a) » et intéressé par le présent avis peut demander les lignes directrices de l'appel à projets à l'adresse suivante :

infospacte@gmail.com

Les potentiels soumissionnaires sont informés que **la date limite pour des demandes de clarifications est fixée au plus tard dix jours après la date de la première publication du présent avis.** Toute demande doit être faite par Email à l'adresse ci-dessus citée.

Le pouvoir adjudicateur transmettra sans frais aux demandeurs les lignes directrices au format électronique à l'adresse par eux indiquée.

Les soumissions, rédigées en langue française, sont à transmettre au format électronique et au format papier sous enveloppe scellée contenant un original, deux copies et une clé USB

par courrier express ou par dépôt en mains propres contre accusé de réception au bureau du gestionnaire, à l'adresse suivante :

PACTE
Arrondissement 12, Secteur 53 (Ouaga 2000)
Tél. +226 25 39 38 39

La mention à indiquer sur l'enveloppe scellée est : **PACTE/AAP N° 01/2019 /Guichet 2 « contrats privés ».**

Ouagadougou, le 6 août 2019

Le Chef de Mission du Gestionnaire du PACTE



Lucien ROSSIGNOL